



Préfecture PÉRIGORD-LIMOUSIN  
024-242400752-20210225-2021\_1\_5  
Réunion du 02/03/2021  
Publication 03/2021  
Séance du 25 février 2021

Arrondissement de  
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
La Coquille

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
15/02/2021

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 35  
Pouvoirs : 1

**Etaient présent(e)s**

**Mesdames :** MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON COURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, CHASSAIN Thérèse, DEGLANE Christine, LAGARDE Bernadette, FAURE Michèle

**Messieurs :** FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, PRIVAT Pascal, CHIPEAUX Raphaël, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, COMBEAU Bertrand, THOMAS Michel, SEDAN Francis, MEYNIER Paul, VERDEBOUT André (délégué suppléant de Frédéric DESSOLAS) MEYNIER Patrick,

**Absents et excusés et procurations :** KARP Michel, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric (a donné pouvoir à Michel AUGEIX), AUGEIX), COUTURIER Pierre-Yves, SEDAN Francis, MEYNIER Paul,

M Paul MEYNIER est désigné secrétaire de séance

**Intérêt communautaire – modification**

Monsieur le Président rappelle que certaines compétences communautaires sont soumises à la définition préalable de l'intérêt communautaire qui permet d'en préciser le périmètre.

En raison du projet de transformation des gîtes de St Pierre de Frugie en logements locatifs, il convient de délibérer pour la redéfinition de l'intérêt communautaire sur ce point et de rajouter les 3 logements de St Pierre de Frugie dans l'intérêt communautaire.

La Préfecture nous demande également de rajouter dans notre intérêt communautaire le projet de réhabilitation en logement de la gendarmerie de La Coquille.

Le libellé dans l'intérêt communautaire sera le suivant :

- *Gestion, maintenance et entretien de logements d'intérêt communautaire :*

*Sont d'intérêt communautaire :*

- Les 3 logements réhabilités présents sur la Commune de Cognac
- 1 logement à Jumilhac (la perdicie)
- Les 3 logements présents sur la Commune de St Pierre de Frugie
- L'ensemble immobilier composant la gendarmerie de La Coquille pour l'opération de réhabilitation en logements

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président,  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 26 février 2021  
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20210225-2021\_1\_5-DE  
Reçu le 02/03/2021  
Publié le 02/03/2021  
**APPROUVE**  
**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE les modifications apportées à l'intérêt communautaire, ainsi que la nouvelle rédaction de l'intérêt communautaire, telle qu'elle figure en annexe (pour cette modification l'avis des Communes n'est pas sollicité).**

- La redéfinition de l'intérêt communautaire, sera effective, sous réserve de l'avis des communes sur la modification des compétences.
- **AUTORISE** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Prefecture

Le Président,  
Michel AUGÉIX



Fait à Thiviers, le 26 février 2021  
Le Président,

Michel AUGÉIX

